

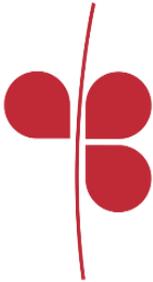
Département du
NORD

Arrondissement de
DOUAI

Canton d'ANICHE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de DECHY

Délibération N°2023-07-48



Le **trois juillet deux mille vingt-trois** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de DECHY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jean-Michel SZATNY** à la suite d'une convocation extraordinaire envoyée le 28 juin 2023, laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Etaient présents : Mesdames, Messieurs : Jean-Michel SZATNY, Estelle MOUY, Donatien DUCATILLION, Thérèse PARISSEAU- VITALI, Paul-Noël LEFEBVRE, Monique PASTORET, Stéphane SALAH, Patricia DELCOURT-DELEAU, Didier LECOMTE, Corinne TABAKA- DAUBRICOURT, Mohamed IDRAHOU, Cindy DE RYCKE, Jean-Marc DUCATILLION, Marie-France ROGER, Eric HALLERS, Christelle POULAIN, Didier FULGEROT, Christophe CAUMONT, Charles VAILLANT, Abdelaziz GUERTIT, Laëtitia TAILLE-BIJI, Saïd NACER, Philippe MAUPIN, Séverine DERUDAS, Laurent VINCENT,

Etaient représenté(e)s : Monsieur Hugues WARUSFEL (procuration donnée à Monsieur Donatien DUCATILLION), Madame Cindy SENEZ-MERY (procuration donnée à Monsieur Jean-Michel SZATNY), Madame Catherine LEFEBVRE (procuration donnée à Patricia DELCOURT), Monsieur Gilles TUROTTE (procuration donnée à Laurent VINCENT)

Secrétaire de séance : Madame Cindy DE RYCKE

Désignation des délégués pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal en sa séance du 09 juin 2023 a voté pour les délégués et les délégués suppléants pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

Il informe à l'Assemblée que le conseil municipal doit procéder à de nouvelles élections étant donné que la parité n'a pas été respectée.

Il rappelle que le Conseil Municipal de Dechy doit élire 15 délégués et 5 suppléants. 1 liste a été déposée. La liste « La Gauche Rassemblée » présente 15 candidats titulaires et 5 candidats suppléants.

Monsieur le Maire met en place le bureau. Le Conseil Municipal désigne Madame Cindy DE RYCKE en qualité de secrétaire.

Le bureau électoral, présidé par Monsieur le Maire, comprend deux conseillers municipaux les plus âgés et deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à

l'ouverture du scrutin à savoir : Madame Marie-France ROGER, Monsieur Paul-Noël LEFEBVRE, Madame Laëtitia TAILLÉ-BIJI, Monsieur Donatien DUCATILLION.

Chaque conseiller à l'appel de son nom et ayant reçu pouvoir, a déposé son bulletin dans l'urne prévue à cet effet. Il est procédé au dépouillement.

Les suffrages obtenus sont : 29 voix pour la liste « La Gauche Rassemblée »

Le bureau électoral a proclamé élus délégués au premier tour de scrutin,

Nom de la liste	Nom	Prénom
Délégués élus		
LA GAUCHE RASSEMBLÉE	SZATNY	Jean-Michel
LA GAUCHE RASSEMBLÉE	MOUY	Estelle
LA GAUCHE RASSEMBLÉE	DUCATILLION	Donatien
LA GAUCHE RASSEMBLÉE	PARISSEAUX	Thérèse
LA GAUCHE RASSEMBLÉE	LEFEBVRE	Paul-Noël
LA GAUCHE RASSEMBLÉE	PASTORET	Monique
LA GAUCHE RASSEMBLÉE	SALAH	Stéphane
LA GAUCHE RASSEMBLÉE	DELCOURT	Patricia
LA GAUCHE RASSEMBLÉE	LECOMTE	Didier
LA GAUCHE RASSEMBLÉE	TABAKA	Corinne
LA GAUCHE RASSEMBLÉE	IDRAHOU	Mohamed
LA GAUCHE RASSEMBLÉE	DE RYCKE	Cindy
LA GAUCHE RASSEMBLÉE	VAILLANT	Charles
LA GAUCHE RASSEMBLÉE	TAILLÉ – BIJI	Laëtitia
LA GAUCHE RASSEMBLÉE	GUERTIT	Abdelaziz
Suppléants élus		
LA GAUCHE RASSEMBLÉE	ROGER	Marie-France
LA GAUCHE RASSEMBLÉE	DUCATILLION	Jean-Marc
LA GAUCHE RASSEMBLÉE	POULAIN	Christelle
LA GAUCHE RASSEMBLÉE	HALLERS	Eric
LA GAUCHE RASSEMBLÉE	DERUDAS	Séverine

L'état nominatif a été annexé au procès-verbal.

Le procès-verbal, dressé en trois exemplaires, a été signé par tous les membres du bureau et la secrétaire de séance.

Monsieur le Maire précise que La présente délibération annule et remplace la délibération n°2023-06-35 en date du 09 juin 2023.

Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme
Le Maire,

Publié sur le site de la ville le 10 juillet 2023